

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni **lundi 27 mars 2007 à 14 h, Salle du Conseil** sous la présidence de **M. Michel JOANNET, 1er Adjoint**, pour le vote des Comptes Administratifs, puis sous la présidence de **Mme Henriette MARTINEZ, Députée-Maire**.

PRESENTS : Tous les membres à l'exception de Mme Marie-Laure MARTINEZ, M. MARTIN, Mme ILLY, M. TOSCANO et M. TRUPHEME (en début de séance) **excusés**

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Pierre SEINTURIER

.....

COMPTE ADMINISTRATIF 2006 DE L'EAU

Le Conseil Municipal **approuve à l'unanimité le Compte Administratif** dont

☞ la **section de fonctionnement** dégage un excédent de clôture de **108 343,70 euros** ;

☞ la **section d'investissement** dégage un excédent de clôture de **28 114,88 euros**.

COMPTE ADMINISTRATIF 2006 DE L'ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal approuve par 11 voix pour et 10 voix contre le Compte Administratif dont

- ☞ la section de fonctionnement fait apparaître un besoin de financement de 45 544,52 euros ;
- ☞ la section d'investissement dégage un excédent de clôture de 208 338,95 euros.

COMPTE ADMINISTRATIF 2006 DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal approuve par 11 voix pour, 10 voix contre, le Compte Administratif

- ☞ pour la section de fonctionnement qui dégage un excédent de clôture de 374 261,05 euros.
- ☞ pour la section d'investissement qui fait apparaître un besoin de financement de 440 724,26 euros.

AFFECTATION DES RESULTATS

COMMUNE : par 12 voix pour, 10 voix contre 374 261,05 euros d'excédent sont affectés à la section d'investissement 2007.

EAU : à l'unanimité le résultat 2006 est affecté

ASSAINISSEMENT : par 12 voix pour et 10 voix contre le résultat 2006 est affecté

BUDGET PRIMITIF 2007 DE L'EAU

Equilibré en dépenses et recettes à la somme de 466 200 euros, pour la section d'exploitation, et à la somme de 247 860 euros pour la section d'investissement, il est adopté à l'unanimité.

Le prix de l'eau passe à 0,25 euro le m³

BUDGET PRIMITIF 2007 DE L'ASSAINISSEMENT

Equilibré en dépenses et recettes à la somme de 217 500 euros, pour la section d'exploitation, et à la somme de 299 630 euros pour la section d'investissement, il est adopté par 12 voix pour, 10 voix contre.

Le prix de la taxe d'assainissement passe à 0,94 € par m³ consommé.

BUDGET PRIMITIF 2007 DE LA COMMUNE

Il est adopté par 12 voix pour, 3 voix contre et 7 abstentions.

1° Section de fonctionnement

Elle s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 2 467 576 euros.

☞ **taux des taxes** : le taux de chaque taxe est ainsi fixé ; il reste inchangé par rapport à 2005 et 2006 :

- Taxe d'habitation	5,72 %
- Foncier bâti	21,39 %
- Foncier non bâti	80,78 %

2° Section d'investissement

Elle s'équilibre à la somme de 3 097 885 euros T.T.C.

Parmi les travaux programmés pour 2007, citons :

⇒ la voirie	60 000 €
⇒ le boulo-drome	835 000 €
⇒ les études pour la caserne des pompiers	50 000 €
⇒ l'isolation du cinéma	49 400 €
⇒ des aménagements de village avec	
▪ les études de la réhabilitation des vieux quartiers du Caire et de l'Eglise	83 000€

▪ la traversée de Montéglin	570 000 €
▪ la promenade du canal	239 200 €
▪ le jardin Giono et le chemin du Paroir	150 000 €
▪ le passage du Relais Postal	71 760 €

COMPTES DE GESTION 2006

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve les comptes de gestion 2006 du Receveur Municipal, pour la commune et le service de l'eau ; il approuve le compte de gestion du service de l'assainissement par 14 voix pour et 8 contre.

DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le Conseil sollicite des subventions pour :

- ☞ la protection des puits du captage de l'eau potable à Chateauneuf de Chabre ;
- ☞ la programmation culturelle 2007 ;
- ☞ les réseaux de la future zone artisanale et gendarmerie ;
- ☞ les études pour la restauration extérieure du château e de l'église.

CHATEAU D'ARZELIERS

- A l'unanimité le Conseil Municipal autorise le Club du Vieux Manoir à réaliser une opération de sécurisation et de sauvetage du château d'Arzeliers, et décide de prendre en charge l'hébergement et la logistique nécessaire au chantier.

Fait à Laragne, le 29 mars 2007

Henriette MARTINEZ
Députée-Maire